

Entre le samedi 3 et le jeudi 8 décembre 2022, vous allez élire vos représentants à la Commission Consultative Paritaire.

L'équipe **FO** est à l'écoute de chaque agent contractuel pour l'informer de ses droits et l'aider dans ses démarches afin d'obtenir une titularisation au sein du Département de l'Ain. **FO** continue de revendiquer la prolongation de la loi Sauvadet afin de permettre à un maximum d'agents contractuels de sortir de la précarité et d'avoir un avenir professionnel serein.



Cette commission a pour rôle de vous représenter, vous défendre et donner un avis sur :

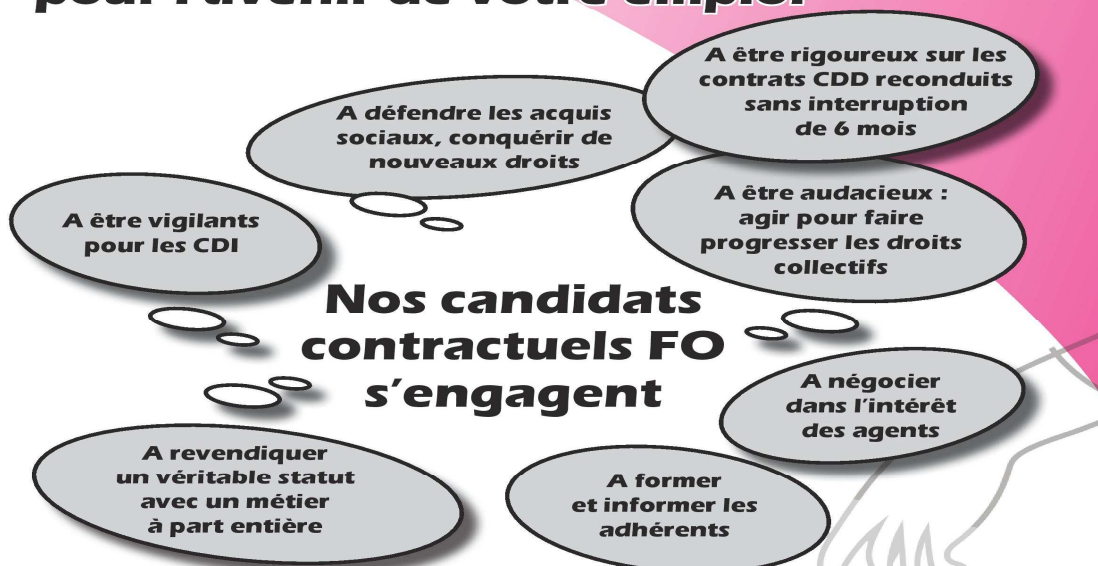
- La demande de révision du compte-rendu de l'entretien professionnel ;
- Le conseil de discipline ;
- Le licenciement ;
- Le refus d'un temps partiel ;
- Le refus à l'accès au télétravail ;
- Le reclassement ;
- Etc..



Flashez moi

**Pour être fonctionnaire
LE DÉCLIC FO**

Un choix déterminant pour l'avenir de votre emploi



LES CANDIDATS FORCE OUVRIÈRE sont formés, compétents, efficaces, disponibles et à votre écoute.

Votre avenir dans la Fonction Publique Territoriale doit être défendu par une organisation syndicale forte, libre, indépendante, combative et respectée pour ses convictions et valeurs humaines.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**



POUR DÉFENDRE MES DROITS

LE DÉCLIC  **FO**

du 3 au 8 décembre 2022 votez et faites voter FO

